



Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200
Date d'émission: 2024-07-11 Date de révision: 2024-07-11

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid
Code du produit : 56032/56016/56055

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Liquide de transmission pour automobiles
Restrictions d'emploi : Aucun connu

1.3. Fournisseur

Petra Automotive Products, Inc.
11085 Regency Green Dr.
Cypress, TX 77429
T (713) 856-5700
www.petraautoproducs.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	N° CAS: 64742-54-7	60 – 80
HYDROGENATED DIDECENE	N° CAS: 68649-11-6	10 – 30
Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné	N° CAS: 64742-65-0	1 – 5
Distillates (petroleum), solvant-dewaxed light paraffinic	N° CAS: 64742-56-9	1 – 5

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
Peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non requis.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun(e).

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Ce produit n'est pas classé comme inflammable ou combustible.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
------------------------------	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter un vêtement de protection approprié. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
-------------------	--

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains à l'eau et au savon. Assurer une ventilation appropriée.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Aucun entreposage particulier requis.
Matières incompatibles : Aucun connu.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Pas de mesures spéciales / spécifiques.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Protection oculaire:

Utiliser une protection oculaire appropriée

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Ambré Liquide.
Couleur	: Ambré
Odeur	: odeur de pétrole
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,866
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 34,54 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	:

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal : rat - Ligne directrice : Ligne directrice 402 de l'OCDE (toxicité dermique aiguë)
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	1,17 mg/l/4h
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	1,17 mg/l/4h
ETA US (vapeurs)	1,17 mg/l/4h
ETA US (poussières, brouillard)	1,17 mg/l/4h

Distillates (pétrole), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat	> 5000 mg/m ³

Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné (64742-65-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal : rat - Ligne directrice : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité orale aiguë), Ligne directrice : Ligne directrice 420 de l'OCDE (toxicité orale aiguë – méthode à dose fixe)
----------------	--

Distillates (pétrole), solvant-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: EHCA
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2,18 mg/l Source: ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé

Distillates (pétrole), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal : rat - Sexe de l'animal : mâle - Ligne directrice : Ligne directrice 408 de l'OCDE (toxicité orale à doses répétées sur 90 jours chez les rongeurs)
-----------------------------	---

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné (64742-65-0)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal : rat - Sexe de l'animal : mâle - Ligne directrice : Ligne directrice 408 de l'OCDE (toxicité orale à doses répétées sur 90 jours chez les rongeurs)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 1000 mg/kg de poids corporel Animal : Lapin - Ligne directrice : Ligne directrice 410 de l'OCDE (toxicité dermique à doses répétées : étude sur 21/28 jours)

Distillates (petroleum), solvant-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal : rat - Sexe de l'animal : mâle - Ligne directrice : Ligne directrice 408 de l'OCDE (toxicité orale à doses répétées sur 90 jours chez les rongeurs)
-----------------------------	---

Danger par aspiration : Non classé
Viscosité, cinématique : 34,54 mm²/s

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Viscosité, cinématique	73,9 mm ² /s
------------------------	-------------------------

Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné (64742-65-0)

Viscosité, cinématique	1,99 – 847 mm ² /s Temp. : « 40 °C » - Paramètre : 'mm ² /s'
------------------------	--

Inhalation : Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux : Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

CL50 - Poisson [1]	> 1000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l
CEr50 algues	> 1000 mg/l
NOEC (chronique)	125 mg/l

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

CL50 - Poisson [1]	≥ 100 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 ml/l
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

Distillates (petroleum), solvant-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 10000
CEr50 algues	> 100 mg/l
NOEC chronique crustacé	10 mg/l

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

12.2. Persistance et dégradabilité

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné (64742-65-0)

Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable.
------------------------------	--------------------------------

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	10,09 Source: EPISUITE
--	------------------------

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
--	------------------------

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
--	------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

Mobilité dans le sol	571100000 Source: EPISUITE
----------------------	----------------------------

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	:	Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	:	Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

DOT	TDG	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

DOT	TDG	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Non réglementé

TMD

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

Ce produit ou ce mélange ne contient pas de produit(s) chimique(s) toxique(s) ou de produits chimiques dont la concentration est supérieure à la concentration de minimis, tel qu'indiqué dans le CFR 40 §372.38(a) sous réserve du respect des obligations de déclaration de la section 313 du Titre III des Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et dans le CFR 40 Partie 372.

15.2. Réglementations internationales

CANADA

HYDROGENATED DIDECENE (68649-11-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Distillats (pétrole), solvant - paraffinique lourd déparaffiné (64742-65-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic (64742-56-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Petra ManualSHIFT(TM) Universal Manual Transmission Fluid

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

15.3. Réglementations des Etats - USA

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Date de révision : 2024-07-11

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.